

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2164

15 septembre 2011

SOMMAIRE

Accelya Holding (Luxembourg) S.A.	103849	CD&R Osprey Holding S.à r.l.	103838
Accenture International	103859	Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l.	103838
A-DGZ 11-Fonds SICAV-SIF	103826	Finaries	103871
Aguila 1 S.à r.l.	103849	GlobeOp Financial Services S.A.	103849
Albemarle Management S.à.r.l.	103860	Goodman Cobalt Logistics (Lux) S.à r.l.	103872
Almira Holdings	103860	Goodman Feldspar Logistics (Lux) S.à r.l.	103872
AMP Capital Investors (REST European In- frastructure No. 1) S.à r.l.	103860	iTaste	103848
A.M.P. S.A.	103849	Palm Industries Holding S.A.	103872
Analytical Bioventures S.C.A.	103860	Stirling Properties S.A.	103826
ANTICIP CONSULT Luxembourg Sàrl	103861	Strassrea S.A.	103826
Arpa S.à r.l.	103861	Thermolux	103827
Artipose Carrelages S.à r.l.	103861	Thermolux Immobilière	103827
Arts et Nature S.à r.l.	103862	Tradewi S.A.	103827
Aubay	103863	Travel Pro S.A.	103826
Autocontrol S.A.-SPF	103863	Tremalux S.A.	103837
Aver Associates Luxembourg	103863	Tyree Financing S.à r.l.	103826
AVPN S.à r.l.	103864	USI-LUX S.à r.l.	103837
AZ Chem Luxembourg Finance S.à r.l. ..	103863	Valhalla Real Estate Private Equity S.à r.l.	103838
B 30 GR S.à r.l.	103864	Vector Rae Luxembourg S.à r.l.	103866
Barclays Capital Equity Luxembourg SI- CAV SIF S.à r.l.	103864	Vodafone International M S.à r.l.	103838
Barclays Luxembourg Finance S.à r.l. ...	103865	Vodafone Luxembourg 5 S.à.r.l.	103838
BaulInvest Global S.à r.l.	103865	Vodafone Operations Services 1 S.à r.l. .	103847
Berkeley CEBIG Sàrl	103865	Vodafone Operations Services 2 S.à r.l. .	103847
Big Eagle (Lux) S.à r.l.	103865	Voyages Sales-Lentz S.A.	103847
B.R.F. S.A.	103864	V.R.C. Carrelages S.à r.l.	103837
Brookfield Renewable Power Holdings (Lux) S.à r.l.	103865	Watt Sun S.à.r.l.	103847
B.T.I. Services S.A.	103864	Wing Equity S.A.	103848
Bufab S.à r.l.	103871	YVR Airport Services (Luxembourg) S.à r.l.	103848
CanLux AB Investments One S.à r.l.	103827		

Stirling Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, rue Albert 1er.

R.C.S. Luxembourg B 154.842.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103268/10.

(110117067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Strassrea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.504.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103269/10.

(110117620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Tyree Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 88.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103272/10.

(110117039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Travel Pro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 430-434, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 44.184.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103276/9.

(110117202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

A-DGZ 11-Fonds SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 5, rue des Labours.

R.C.S. Luxembourg B 155.897.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 31. Mai 2011

Die Generalversammlung beschließt, PricewaterhouseCoopers S. à r. l., mit Sitz in L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr vom 1. Dezember 2010 bis 30. November 2011 zu bestellen.

Luxembourg, 31. Mai 2011.

A-DGZ 11-Fonds SICAV-SIF

Wolfgang Dürr / Holger Hildebrandt

Référence de publication: 2011103297/14.

(110118684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Thermolux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 40, rue des Bruyères.
R.C.S. Luxembourg B 42.667.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103273/10.

(110117833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Thermolux Immobilière, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 40, rue des Bruyères.
R.C.S. Luxembourg B 5.574.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103274/10.

(110117836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Tradewi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 145.449.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19/07/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103275/10.

(110117068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

CanLux AB Investments One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 51, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 112.583.

In the year two thousand and eleven, on the nineteenth day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of CanLux AB Investments One S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 51, Allée Scheffer, L2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112.583 (the Company), which has been incorporated on December 7, 2005 pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 459 dated March 2, 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation of the Company.

There appeared:

CanLux II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 51, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the course of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the Sole Shareholder),

hereby represented by Alexandra Slack, lawyer, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

The power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. resolution to include a new paragraph 15.3. at article 15 of the Articles;
2. amendment and full restatement of the Articles, without, for the avoidance of doubt, making any amendment to article 3 of the Articles (corporate object); and
3. miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to include a new paragraph 15.3. at article 15 of the Articles so that article 15 of the Articles shall henceforth read as follows:

“ **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company’s annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the sole manager or the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the sole manager or the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company’s creditors are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.”

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and fully restate the Articles, without, for the avoidance of doubt, making any amendment to article 3 of the Articles (corporate object), so that the fully restated articles of association shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “CanLux AB Investments One S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. If the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Any such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at fifteen thousand Euro (EUR 15,000) represented by six hundred (600) redeemable shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up, classified as follows:

- (i) 120 Series 1 redeemable shares;
 - (ii) 120 Series 2 redeemable shares;
 - (iii) 120 Series 3 redeemable shares;
 - (iv) 120 Series 4 redeemable shares; and
 - (v) 120 Series 5 redeemable shares;
- (collectively referred as to the Shares).

5.2. The share capital of the Company may be increased through the issuance of either ordinary shares or additional classes of redeemable shares, or reduced, in one or several times, by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.3. The shares are freely transferable between shareholders.

6.4. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.5. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.6. A share transfer will only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.7. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.8. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be removed at any time, ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The sole manager or the Board (as the case may be) may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon the request of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

8.3. Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) managers.

(ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. The signature(s) of the shareholder(s) may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any manager(s) or by shareholder(s) representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) General Meetings are to be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the sole manager or the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s), auditors (if any) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the sole manager or the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the sole manager or the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

There being no further matter on the agenda, the meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,400.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour du mois de mai.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de CanLux AB Investments One S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 51, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.583 (la Société), constituée le 7 décembre 2005 suivant un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 459 du 2 mars 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

A comparu:

CanLux II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 51, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Associé Unique),

Ici représentée par Alexandra Slack, avocate, dont l'adresse professionnelle se situe à rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. décision d'insérer un nouveau paragraphe 15.3 à l'article 15 des Statuts;

2. modification et refonte intégrale des Statuts, sans, en tout état de cause, modifier l'article 3 des Statuts (objet social);

et

3. divers.

III. Que l'Associé a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'insérer un nouveau paragraphe 15.3 à l'article 15 des Statuts de sorte que l'article 15 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décideront de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent décider du paiement d'un dividende, d'affecter ce solde à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) le gérant unique ou le Conseil établit des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) le gérant unique ou le Conseil doit adopter la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) Si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et de reformuler intégralement les Statuts sans, en tout état de cause, modifier l'article 3 des Statuts (objet social), de sorte que les Statuts reformulés auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "CanLux AB Investments One S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et/ou des émissions de titres de dettes ou de capital à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les engagements et obligations de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut employer toutes les moyens et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000), représenté par six cents (600) parts sociales rachetables sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, classées de la manière suivante:

- (i) 120 parts sociales rachetables de Série 1;
- (ii) 120 parts sociales rachetables de Série 2;
- (iii) 120 parts sociales rachetables de Série 3;
- (iv) 120 parts sociales rachetables de Série 4; et
- (v) 120 parts sociales rachetables de Série 5; (désignées ensemble comme les Parts Sociales).

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté par l'émission soit de parts sociales ordinaires ou de catégories supplémentaires de parts sociales rachetables, ou réduit, à une ou plusieurs reprises, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale confère au détenteur une fraction de l'actif et des bénéfices de la Société proportionnellement au nombre de parts sociales existantes.

6.2. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.4. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.5. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.6. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.7. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.8. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Le gérant unique ou le Conseil (selon le cas) peuvent déléguer des pouvoirs spéciaux et limités à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que le requiert l'accomplissement de l'objet social ou à la demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun d'eux déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas

nécessaires pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une même résolution.

8.3. Représentation

(i) Si la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société sera engagée en toute circonstance envers les tiers par la signature conjointe de deux (2) gérants.

(ii) Si la Société est gérée par un gérant unique, la Société sera engagée envers les tiers par la signature de ce dernier.

(iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle ou conjointe de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contracteront, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. La/Les signature(s) du/des associé(s) peu(ven)t être apposée(s) sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une même résolution.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative d'un ou des gérants ou de(s) associé(s) représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale sera adressée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts peuvent être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Lorsque le nombre des associés est réduit à un (1),

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le gérant unique ou le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, des réviseurs d'entreprises (le cas échéant) et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent décider du paiement d'un dividende, d'affecter ce solde à un compte de réserve ou de le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) le gérant unique ou le Conseil établissent des comptes intérimaires;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) le gérant unique ou le Conseil doit adopter la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) Si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par l'accord de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ EUR 1.400.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. SLACK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2011. Relation: LAC/2011/23316. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Référence de publication: 2011093505/541.

(110105872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Tremalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 5, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 105.592.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/07/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103277/10.

(110117094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

USI-LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 1, Um Quart.

R.C.S. Luxembourg B 105.967.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/07/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103281/10.

(110117103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

V.R.C. Carrelages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4980 Reckange-sur-Mess, 220, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 117.776.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 19 juillet 2011.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2011103283/12.

(110117140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Valhalla Real Estate Private Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.776.

—
EXTRAIT

En date du 8 juillet 2011, l'associé unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- de renouveler le mandat de

* ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY S.à r.l.

* M. Jean-Louis Camuzat,

* M. Hitesh Patel

en tant qu'administrateurs de la Société pour une durée prenant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

- de renouveler le mandat de PriceWaterhouseCoopers comme Réviseur d'entreprises agréé pour une durée prenant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Valhalla Real Estate Private Equity S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011103284/20.

(110117347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Vodafone International M S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 97.921.

Le Bilan au 31 mars 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103285/10.

(110117644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Vodafone Luxembourg 5 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 92.651.

Le Bilan au 31 mars 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103286/10.

(110117637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. CD&R Osprey Holding S.à r.l.).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.282.

In the year two thousand and eleven, on the twenty eighth of June.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CD&R Bounce (Cayman) Partners L.P, a limited partnership incorporated in the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY11104, Cayman Islands (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mrs Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 24 June 2011.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "CD&R Osprey Holding S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 150.282, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 17 december 2009, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 28 January 2010, number 186, page 8912. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since then.

1.1 The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.1.1 Modification of the corporate name of the Company into "Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l." and amendment of article 1 of the Articles of the Company to reflect such modification.

1.1.2 Reclassification of the existing twelve thousand five hundred (12,500) initially issued shares into one thousand two hundred fifty (1,250) Class A to Class J Shares each having a par value of one Euro (EUR 1.-), and amendment of article 5 of the Articles of the Company to reflect the above.

1.1.3 Amendment of article 15 and article 16 of the Articles of the Company.

1.1.4 Insertion of a new article 18 "Definitions" in the Articles of the Company.

1.1.5 Amendment of Article 14 of the Articles of the Company.

1.1.6 Approval of the resignation of M. Frank Przygodda as manager of the Company with immediate effect and the appointment of M. Philippe Leclercq, in replacement of M. Przygodda, as manager of the Company for an undetermined duration with effect from the date of these resolutions.

1.1.7 Appointment with immediate effect of Mrs Theresa Gore and Mr Eric Rouzier as managers of the Company for an undetermined duration.

1.2 After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

To change the corporate name of the Company from CD&R Osprey Holding S.à r.l. into "Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l." and to amend article 1 of the Articles of the Company to reflect such modification, so it can now be read as follows:

" **Art. 1. Form-Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name "Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles")."

Second resolution

To reclassify the existing twelve thousand five hundred (12,500) initially issued shares to be divided into:

- one thousand two hundred fifty (1,250) Class A Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class B Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class C Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class D Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class E Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class F Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class G Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class H Shares;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class I Shares; and
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class J Shares;

with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

And, as a consequence of the above-mentioned resolution, article 5 of the Articles of the Company is amended and now reads as follows:

" 5. Art. 5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) divided into:

- 5.1.1 one thousand two hundred and fifty (1,250) class A shares (the "Class A Shares");
- 5.1.2 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class B Shares");
- 5.1.3 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class C Shares");
- 5.1.4 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class D Shares");
- 5.1.5 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class E Shares");
- 5.1.6 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class F Shares");
- 5.1.7 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class G Shares");
- 5.1.8 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class H Shares");
- 5.1.9 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class I Shares"); and
- 5.1.10 one thousand two hundred and fifty (1,250) (the "Class J Shares"),

each having a par value of one Euro (EUR 1.-), and the rights and obligations set out in these Articles. Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to J Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share".

5.2 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Share or Class of Shares or reserve allocated to any Share or Class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Share or Class of Shares or any amount of reserve allocated to any Share or Class of Shares, shall be reserved and repaid to the holder of such Share or Class of Shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve (whether directly or in relation to a decrease of the share capital, the repurchase of own shares, liquidation or any other transaction whatsoever resulting in a reimbursement of share premium or reserve).

5.3 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Board of Managers on the basis of relevant Interim Accounts.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase by the Company and subsequent cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchase and cancellations of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J). For the avoidance of doubt, no Class A Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class B Shares are outstanding; no Class B Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class C Shares are outstanding; no Class C Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class D Shares are outstanding; no Class D Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class E Shares are outstanding; no Class E Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class F Shares are outstanding; no Class F Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class G Shares are outstanding; no Class G Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class H Shares are outstanding; no Class H Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class I Shares are outstanding; no Class I Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class J Shares are outstanding.

5.6 In the event of a repurchase of a Class of Shares (in the order provided for in this article 5.5) for the purpose of a share capital reduction, such Class of Shares shall give right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board of Managers) and the holders of the repurchased Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them.

5.7 Upon the repurchase of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.8 The Shares so repurchased shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the Law."

Third resolution

To amend Article 15 and Article 16 of the Articles of the Company, which shall now be read as follows:

" 15. Art. 15. Distribution Rights of Shares.

15.1. Each year, from the net annual profits determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

15.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The

decision whether to distribute the Available Amount and the determination of the amount of such a distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders and in accordance with the following provisions:

a) First, the holders of Class A Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class B Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class C Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class D Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class E Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class F Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class G Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class H Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class I Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (a) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

b) After the distribution set out under a) above, all remaining income available for further distribution (the "Excess") in the Company, if any, shall be paid to the holders of Class J Shares (or if the Class J Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class I Shares; or if the Class I Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class H Shares; or if the Class H Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class G Shares; or if the Class G Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class F Shares; or if the Class F Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class E Shares; or if the Class E Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class D Shares; or if the Class D Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class C Shares; or if the Class C Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class B Shares; or if the Class B Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class A Shares).

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

For the avoidance of doubt, the mere existence of an Available Amount does not establish a claim of the Shareholders on its distribution given that, in accordance with the above mentioned provisions, any such distribution (and the determination of the amount thereof) are subject to prior Shareholders approval."

" 16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

16.4 Any liquidation proceeds shall be distributed in accordance with the distribution provisions provided for in Article 15.2."

Fourth resolution

To insert a new Article 18 "Definitions" in the Articles of the Company, which shall read as follows:

18. Art. 18. Definitions.

Available Amount

Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves as reserved in accordance with article 18 of the Articles and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, to the extent this amount constitute an available reserve, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

	P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves
	CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled
	L = losses (including carried forward losses)
	LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.
Cancellation Value Per Share	Shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
Total Cancellation Amount	Shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

Fifth resolution

To amend the Article 14 of the Articles of the Company, which shall read as follows:

" **Art. 14. Business year.** The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

For the year 2011, the financial year shall be split into two periods. The first period shall start on the 1st January 2011 and end on 27 June 2011 and the second period shall start on 28 June 2011 and end on 31 December 2011.

At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office."

Sixth resolution

To approve the resignation of M. Frank Przygodda as manager of the Company with immediate effect and the appointment of M. Philippe Leclercq, born on 18 May 1968 in Liège, Belgium, having its business address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, in replacement of M. Przygodda as manager of the Company for an undetermined duration with effect from the date of these resolutions.

Seventh resolution

To approve the appointment with immediate effect of (i) Mrs Theresa Gore born on 19 March 1964 in New York, U.S.A, having its professional address at 375, Park Avenue, 18th Floor, USA – NY 10152 New York, and (ii) Mr Eric Rouzier born on 29 July 1975 in Bergerac, France, having its professional address at residing at Cleveland House, 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, United Kingdom, as managers of the Company for an undetermined duration.

The board of managers shall now be composed as follows:

- Mr Philippe Leclercq;
- Mrs Laurence Goblet;
- Mr Yves Cheret;
- Mrs Theresa Gore;
- Mr Eric Rouzier.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

En l'an deux mille onze, le vingt-huit juin.

Devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg.

A COMPARU:

CD&R Bounce (Cayman) Partners L.P une société à responsabilité limitée constituée aux Iles Caïmans, dont le siège social est situé à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY11104, Cayman Islands ("l'Associé Unique")

ici représenté par Sara Lecomte, employée privée, par procuration donnée le 24 juin 2011.

Ladite procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique de "CD&R Osprey Holding S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.282 et constituée suite à un acte notarié du notaire soussigné, en date du 17 décembre 2009 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association le 28 janvier 2010, numéro 186, page 8912. Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'agenda de l'assemblée générale est le suivant:

Agenda:

1.2.1 Modification de la dénomination sociale de la société en "Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l." et modification de l'article 1^{er} des Statuts de la Société afin de refléter cette modification.

1.2.2 Reclassification des douze mille cinq cent parts (12.500) sociales initialement émises en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe A à J chacune ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et amendement de l'article 5 des Statuts afin de refléter ce qui est mentionné ci-dessus.

1.2.3 Modification des articles 15 et 16 des Statuts de la Société.

1.2.4 Insertion d'un nouvel article 18 "Définition" dans les Statuts de la Société.

1.2.5 Modification de l'article 14 des Statuts de la Société.

1.2.6 Approbation de la démission de M. Frank Przygodda en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et la nomination de M. Philippe Leclercq, en remplacement de M. Przygodda, en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet à en date de ces résolutions.

1.2.7 Nomination avec effet immédiat de Mrs Theresa Gore et Mr Eric Rouzier comme gérants de la Société, à durée indéterminée.

Après délibérations, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution:

Décision de changer le nom de la société de CD&R Osprey Holding S.à r.l en "Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l." et de modifier l'article 1^{er} des Statuts de la Société afin de refléter cette modification, pour qu'il se lise comme suit:

" **Art. 1^{er}. Forme - dénomination sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée, sous le nom de "Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l." laquelle sera gouvernée par les lois relatives à une telle entité (la "Société"), et en particulier par la loi du 10 août 1915 modifiée sur les sociétés commerciales (la "Loi"), ainsi que par ces statuts ("les Statuts")."

Seconde résolution:

Décision de reclasser les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales initialement émises qui seront divisées comme suit:

- Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe A;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe B;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe C;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe D;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe E;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe F;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe G;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe H;
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe I; and
 - Mille deux cent cinquante (1,250) Parts sociales de classe J;
- avec une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune.

En conséquence des résolutions ci-dessus mentionnées, il est décidé de modifier l'article 5 des Statuts de la Société comme suit:

" 5. Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté comme suit:

5.1.1 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A"),

5.1.2 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B"),

5.1.3 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C"),

5.1.4 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D"),

5.1.5 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E"),

5.1.6 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F"),

5.1.7 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G"),

5.1.8 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H"),

5.1. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"), et

5.1.10 mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J");

avec une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, et les droits et obligations énoncés dans ces articles. Sans préjudice d'autres dénominations utilisées dans les Statuts, les Parts Sociales de Catégories A jusque J sont reprises ensemble ci-après comme les "Catégories de Parts Sociales", et chacune une "Catégorie de Parts Sociales"; et les parts sociales de toute Catégorie de Parts Sociales sont reprises ensemble comme les "Parts Sociales".

5.2 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute Part Sociale ou catégorie de Part Sociale ou toute réserve allouée à toute Part Sociale ou catégorie de Part Sociales est transférée et sur le solde desquels le(s) Associé (s) correspondant(s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute Part Sociale ou catégorie de Part Sociales ou tout montant de réserve alloué à toute Part Sociale ou catégorie de Part Sociales sera réservé et remboursé au détenteur de ladite Part Sociale ou ladite catégorie de Part Sociales, en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve (que ce soit directement ou dans le cadre d'une diminution du capital social, le rachat de Part Sociales propres, liquidation ou toute autre opération aboutissant à un remboursement de prime d'émission ou de réserve).

5.3 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

5.5 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Catégories de Parts Sociales en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) Catégorie(s) de Parts Sociales. Dans le cas de rachats et d'annulations de Catégories de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Catégories de Parts Sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie J). Pour éviter tout doute, aucune Part Sociale de Catégorie A ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie B en cours; aucune Part Sociale de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie C en cours; aucune Part Sociale de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie D en cours; aucune Part Sociale de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie E en cours; aucune Part Sociale de Catégorie E ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie F en cours; aucune Part Sociale de Catégorie F ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie G en cours; aucune Part Sociale de Catégorie G ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie H en cours; aucune Part Sociale de Catégorie H ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie I en cours; aucune Part Sociale de Catégorie I ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie J en cours.

5.6 Dans les cas d'un rachat d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu dans le présent article 5.5) en vue de procéder à une réduction du capital social de la Société, les détenteurs d'une telle Catégorie de Parts Sociales ont droit au Montant Disponible au pro-rata de leur participation dans cette Catégorie de Parts Sociales (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par le Conseil de Gérance) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Part Sociale appropriée détenue par eux.

5.7 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et exigible par la Société dès le rachat des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales appropriées.

5.8 Les Parts Sociales rachetées devront être immédiatement annulées en accord avec les exigences fixées par la loi."

Troisième résolution:

Décision de modifier les Article 15 et 16 des Statuts de la Société, qui devront maintenant se lire comme suit:

" 15 Art. 15. Droit de distribution des Parts Sociales.

15.1 Chaque année, des profits annuels nets déterminés conformément aux dispositions légales et principes comptables applicables, cinq pour cent (5%) seront déduit et placés sur un compte de réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire quand une telle réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure permise par la Loi et par ces Statuts, le Conseil de Gérance proposera que l'argent disponible pour remise soit distribué. La décision de distribuer le Montant Disponible et la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par un vote majoritaire des associés et conformément aux dispositions suivantes:

a) Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (a) doivent se faire sur une base pari passu entre tous les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

b) Après la distribution définie en (a) ci-dessus, tout Montant Disponible ("Excédent") dans la Société, s'il y en a, sera payé aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J (ou si les Parts Sociales de Catégorie J ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I; ou si les Parts Sociales de Catégorie I ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H; ou si les Parts Sociales de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G; ou si les Parts Sociales de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F; ou si les Parts Sociales de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E; ou si les Parts Sociales de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D; ou si les Parts Sociales de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C; ou si les Parts Sociales de Catégorie C ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B; ou si les Parts Sociales de Catégorie B ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A).

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (b) doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

Afin d'éviter tout doute, la simple existence d'un Montant Disponible n'établit pas l'existence d'un droit pour les Associés à sa distribution étant donné que, en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessus, une telle distribution (et la détermination de son montant) est sujette à l'approbation préalable des Associés."

" 16. Art. 16 Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, (qui peut, mais ne doit pas nécessairement être un Associé), nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

16.4 Tout produit de la liquidation sera distribué conformément aux dispositions concernant la distribution prévues à l'article 15.2."

Quatrième résolution

Décision d'insérer un nouvel article 18 "Définitions" dans les Statuts de la Société, qui devra maintenant se lire comme suit:

" 18. Art. 18. Définitions.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.

Date des Comptes Intérimaires	signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée.
Montant d'Annulation Total	signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par les Associés sur base de Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Catégorie correspondante au moment de l'annulation de cette Catégorie appropriée sauf en cas de décision contraire des Associés prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
Montant Disponible	signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant des profits reportés) accru par (i) toute prime d'émission disponible et d'autres réserves disponibles telles que réservées en accord avec l'article 5.2 des présents Statuts et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, touchant à la Catégorie de Parts Sociales à être annulés, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées dans la réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter de doute, sans quelconque double calcul) pour que: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Par lequel: AA = le Montant Disponible NP = bénéfices nets (incluant des profits reportés) P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales à être annulée L = pertes (pertes reportées incluses) LR = toutes sommes à être placées dans des réserves conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.
Valeur d'Annulation par Part Sociale	sera calculé en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociale devant être rachetées et annulées.

Cinquième résolution:

Décision de modifier l'article 14 des Statuts de la Société, qui devra maintenant se lire comme suit:

" **Art. 14. Exercice social.** L'année fiscale de la société commence le 1^{er} janvier et s'arrête le 31 décembre de chaque année.

Pour l'année 2011, l'année fiscale sera séparée en deux périodes. La première période commencera le 1^{er} janvier 2011 et se terminera le 27 juin 2011 et la deuxième période commencera le 28 juin 2011 et se terminera le 31 décembre 2011.

A la fin de chaque exercice, les comptes de la Société sont établies par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant une indication de l'actif et du passif de la Société.

Chaque Associé peut inspecter l'inventaire et le bilan au siège social de la Société. "

Sixième résolution

Décision d'approuver la démission de M. Frank Przygodda en tant que gérant avec effet immédiat et la nomination de M. Philippe Leclercq, né le 18 mai 1968 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, en remplacement de M. Przygodda en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet en date de ces résolutions.

Septième résolution

Décision d'approuver la nomination avec effet immédiat de (i) Mrs Theresa Gore née le 19 mars 1964 à New York (USA), ayant son adresse professionnelle au 375, Park Avenue, 18^{ème} étage, USA – NY 10152 New York, et (ii) M. Eric Rouzier né le 29 juillet 1975 à Bergeras (France), ayant son adresse professionnelle au Cleveland House, 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, Royaume Uni, en tant que gérants de la Société à durée indéterminée.

Le conseil de gérance sera désormais composé comme suit:

- M. Philippe Leclercq;
- Mrs Laurence Goblet;

- M. Yves Cheret;
- Mrs Theresa Gore;
- M. Eric Rouzier.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents Euro (EUR 1.300,-).

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire des comparants signe l'acte avec le notaire.

Signé: S. Lecomte, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juin 2011. Relation: LAC/2011/29612. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Référence de publication: 2011093514/469.

(110105995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Vodafone Operations Services 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 144.676.

Le Bilan au 31 mars 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103287/10.

(110117641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Vodafone Operations Services 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 144.677.

Le Bilan au 31 mars 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103288/10.

(110117639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Voyages Sales-Lentz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4901 Bascharage, Z.I. Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 95.540.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103290/9.

(110117200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Watt Sun S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 97.967.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 22 juin 2011, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral et le liquidateur et le Ministère Public en leurs

conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée WATT SUN s.à r.l., le siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, a été dénoncé en date du 8 novembre 2004.

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Laurent Mertz
Le liquidateur

Référence de publication: 2011103291/16.

(110117562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Wing Equity S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 72.727.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 22 juin 2011, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral et le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme WING EQUITY S.A., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 8 décembre 2004.

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Laurent Mertz
Le liquidateur

Référence de publication: 2011103292/16.

(110117568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

YVR Airport Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 5.853.103,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 153.594.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.
Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011103293/13.

(110117056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

iTaste, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 141.538.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Paul DECKER
Le Notaire

Référence de publication: 2011103294/12.

(110118659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

A.M.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 17.683.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 juin 2011 à Luxembourg

Il résulte de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 juin 2011 que:

- Monsieur Olivier Printz, domicilié à Bridel (L-8118), 15 rue des Bruyères a été renommé administrateur-délégué à la gestion journalière à partir du 24 juin 2011. Le mandat d'administrateur délégué à la gestion journalière de Monsieur Olivier Printz prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

- Monsieur Giovanni Bellin, domicilié à Venise (Italie), 932/A Sestiere di Cannaregio a été nommé commissaire à partir du 24 juin 2011. Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103296/18.

(110118616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Accelya Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.787.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62242 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103298/10.

(110118313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Aguila 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 157.660.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103304/10.

(110117752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

GlobeOp Financial Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 74.304.

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of the month of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Me Pit Reckinger, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as special attorney of the board of directors (the "Board") of GlobeOp Financial Services S.A. (the "Company") with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 74.304, pursuant to (i) the decision by the Board of 12th June 2007 (registered with the deed of capital increase of the Company of 5th December 2007), and (ii) the decisions of the delegates of the Board dated 1st January 2011, 4th January 2011, 7th March 2011, 8th March 2011, 10th March 2011, 11th March 2011, 14th March 2011 and 17th March 2011 (together the "Decisions" and each a "Decision"), (a copy of each Decision after having been intialled ne varietur, shall remain annexed to the present deed in order to be registered therewith).

The Company has been incorporated by deed of Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven on 22nd January 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") n° 374 of 24th May 2000.

The articles of incorporation of the Company (the "Articles") were amended several times and for the last time by deed of notary Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 17th December 2010, not published yet.

The appearing party, acting in his capacity as aforementioned, requested the notary to record as follows:

Pursuant to the decisions taken, the powers delegated by the board of directors of the Company and the decisions of the delegates as set forth in the Delegates Decisions, it was noted that:

Capitalised terms used herein shall have the meaning given thereto in the Articles.

(1) Article 5 of the Articles provides as follows:

"[...]

5.2. The authorised capital (including the issued share capital) of the Company is set at twenty four million USD (\$24,000,000) represented by two hundred million (200,000,000) Shares. The authorised and un-issued share capital shall and the authorisation to issue Shares thereunder is valid for a period starting on the date of the extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company providing for the authorised share capital and such authorisation and ending five (5) years after the date of publication of the minutes of such extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company in the Mémorial (unless amended, extended or renewed by the General Meeting of Shareholders). Any pre-emptive subscription rights for issues of Shares against cash as provided under Luxembourg Company Law have been waived and the Board has been authorised to proceed to issue Shares within the authorised share capital against contributions in cash, in kind or by way of incorporation of available premium or reserves or otherwise pursuant to the terms and conditions determined by the Board of Directors or its delegate(s) while waiving, suppressing or limiting any pre-emptive subscription rights as provided for under the Company Law in the case of issues of shares within the authorised share capital, for a period starting on the day of the extraordinary general meeting of shareholders recording such authorisation and ending on the fifth anniversary of the day of publication of the deed recording the minutes of said general meeting in the Mémorial.

5.3. Notwithstanding the amount of the authorized share capital and the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any preemptive subscription rights provided for by the Luxembourg Company Law under article 5.2. above, the Board may not, unless it receives a further authorization by an ordinary General Meeting of Shareholders passed at the simple majority of the votes casts, issue Shares in an amount representing more than to one-third (1/3) of the issued Share capital under the authorized Share capital over a period ending on the fifth anniversary of the authorization (excluding however any issue of Shares under 5.4.4. below which shall not fall under such restriction).

5.4. Notwithstanding the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any pre-emptive subscription rights by the Luxembourg Company Law under article 5.2. above, existing Shareholders have a preferential subscription right for any issues of Shares against cash by the Board under the authorised share capital except for:

5.4.1 the issue of 19,515,621 shares (and options, rights convertible into shares, or similar instruments convertible or exchangeable into shares) issued pursuant to or in relation with the share option plans and employee equity incentive plans in existence on the date of the general meeting (such maximum number of shares to be automatically adapted in case the number of shares to which the options or other instruments give right to subscribe to, changes pursuant to the provisions of such plans);

5.4.2. The issue of a number of shares equal to 5% of the issued share capital shares within a one year period provided that no more than a number of shares equal to 7.5% of the issued share capital may be issued hereunder on a three year rolling period;

5.4.2 Any issue of rights, open offer or other offer (and issue of shares thereupon) where the board may at its discretion exclude preferential subscription rights of the existing shareholders in order to deal with fractional entitlements, legal or regulatory problems or difficulties or the requirements of any regulatory body or stock exchange or in relation to any practical problems or difficulties in any overseas territory; and

5.4.3 Any issue of Shares in relation with the Beneficiary Certificates by way of incorporation of any special reserve created for that purpose (or otherwise if required to satisfy the Company's obligation to deliver Shares in relation with the exchange of the Beneficiary Certificates).

5.5. Any issue of shares within the authorized share capital must be recorded by notarial deed and this Article 5 must be amended accordingly.

5.6. In case of an issue of Shares while providing for any pre-emptive or other subscription rights of existing Shareholders, holders of Beneficiary Certificates shall have the right to subscribe to, and the Company shall issue, new Beneficiary Certificates of the class the Company determines in the same proportion (and for the same issue price).

"[...]"

(II) Article 9 of the Articles provides inter alia that upon the occurrence of a Trigger Event the Beneficiary Certificates are automatically exchanged for a like number of shares of the Company.

(III) a Trigger Event (namely the occurrence of 30th June 2008) and the prior written notice dated 7 March 2011 of the relevant TA Holders had occurred and that the Company was to exchange the relevant twelve million two hundred

two thousand eight hundred and twenty five (12,202,825) B Beneficiary Certificates for a like number of Shares (i.e. 12,202,825, the "Exchange Shares") of the Company in accordance with the provisions of inter alia the Articles.

(IV) The Board of Directors has been authorized by the general meeting of shareholders held on 6 June 2007 the minutes of which have been recorded by deed of Me Hellinckx published in the Mémorial n° 2148 of 29 September 2007 to take any steps, actions or measures as may be appropriate to effect the exchange of Beneficiary Certificates for Shares of the Company upon a Trigger Event including the transfer of treasury shares, the issue of shares and the amendment of the articles upon the Exchange and issue of shares and the recording thereof in front of notary public.

(V) The Company had created at the time of the issue of the B Beneficiary Certificates a special reserve of an amount of USD 1,464,339 for the purpose of issuing the Exchange Shares by way of incorporation of such special reserve into the share capital of the Company.

(VI) The Company has an authorized share capital of twenty four million US Dollars (\$24,000,000). Pursuant to the Articles, the Board has been authorized to issue shares within the authorized share capital of the Company, including (i) pursuant to the exercise of stock options or in relation to equity incentive schemes of the Company and (ii) by way of conversion of the Beneficiary Certificates.

(VII) Pursuant to the authority referred to above and the Decisions, the Company increased the issued share capital and issued shares as follows:

(A) Issue of shares for equity incentive Scheme by incorporation of available reserves:

(i) on 1 January 2011, thirty seven thousand five hundred (37,500) Shares to the participants of the relevant scheme as set forth below by way of incorporation of an amount equal to the nominal value of such shares (being zero point twelve USD (\$0.12 per share) and an aggregate total amount of four thousand five hundred US dollars (\$4,500) from the available share premium of the Company into the issued share capital account as follows:

Names of the participants	Number of shares issued
Richard Atkinson	6,250
Andrew Bridger	6,250
Kenneth Fullerton	6,250
Eammon Greaves	6,250
Greg Hughes	6,250
Peggy Seebach	6,250
Total of shares issued	37,500

(B) Exercise of Stock Options - cash contributions

(ii) on 4 January 2011, seven thousand eight hundred and fourteen (7,814) shares to Megan Corcoran upon receipt of a total subscription price of twenty seven thousand seven hundred fifty five USD and twenty eight cents (\$27,755.28) (being \$ 3.48 per share for 3,126 shares and \$3.6 per share for 4,688 shares). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account;

(iii) on 7 March 2011, six hundred twenty five (625) shares to Daniel Paulin upon receipt of a total subscription price of four hundred and six USD and twenty five cents (\$406.25) (being \$0.65 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account;

(iv) on 7 March 2011, four thousand three hundred and seventy six (4,376) shares to Lucas Kowal upon receipt of a total subscription price of six thousand seven hundred eighty one USD and twenty five cents (\$6,781.25) (being \$0.65 per share for 3,126 shares and \$3.80 per share for 1,250 shares). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account;

(v) on 8 March 2011, five thousand six hundred and twenty six (5,626) shares to Prarthana Gowda upon receipt of a total subscription price of eleven thousand thirty one USD and ninety cents (\$11,031.90) (being \$0.65 per share for 3,126 shares and \$3.60 per share for 2,500 shares). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account;

(vi) on 8 March 2011, one thousand five hundred and sixty three (1,563) shares to Nicholas Marinos upon receipt of a total subscription price of one thousand and fifteen USD and ninety five cents (\$1,015.95) (being \$0.65 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account;

(vii) on 10 March 2011, six hundred and twenty five (625) shares to Igor Dekhtyar upon receipt of a total subscription price of two thousand seventy five USD (\$2,075) (being \$3.32 per share). An amount equivalent to the nominal value of

the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(viii) On 10 March 2011, one thousand seven hundred and sixty three (1,763) shares to Darren Hodder upon receipt of a total subscription price of one thousand four hundred ninety five USD and ninety five cents (\$1,495.95) (being \$0.65 for 1,563 shares and \$2.40 for 200 shares). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(ix) On 10 March 2011, six thousand two hundred and fifty (6,250) shares to Kenneth G. Glynn upon receipt of a total subscription price of twenty one thousand seven hundred and fifty USD (\$21,750) (being \$3.48 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(x) On 10 March 2011, five thousand (5,000) shares to James Casey upon receipt of a total subscription price of eighteen thousand USD (\$18,000) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xi) On 10 March 2011, three thousand (3,000) shares to James Casey upon receipt of a total subscription price of ten thousand eight hundred USD (\$10,800) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xii) On 10 March 2011, three thousand one hundred and twenty six (3,126) shares to Lewis Shaffer upon receipt of a total subscription price of two thousand thirty one USD and ninety cents (\$2,031.90) (being \$0.65 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xiii) On 10 March 2011, thirty seven thousand three hundred and sixty one (37,361) shares to Neil Reilly upon receipt of a total subscription price of one hundred thirty four thousand four hundred ninety nine USD and sixty cents (\$134,499.60) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xiv) On 10 March 2011, one thousand five hundred and sixty three (1,563) shares to Carl Tichler upon receipt of a total subscription price of five thousand one hundred eighty nine USD and sixteen cents (\$5,189.16) (being \$3.32 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xv) On 10 March 2011, six thousand (6,000) shares to Archibald MacPherson upon receipt of a total subscription price of nine thousand nine hundred and sixty USD (\$9,960) (being \$1.66 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xvi) On 10 March 2011, one hundred thousand (100,000) shares to Alison Gregory upon receipt of a total subscription price of one hundred sixty six thousand USD (\$166,000) (being \$1.66 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xvii) On 11 March 2011, two thousand six hundred thirty nine (2,639) shares to Neill Reilly upon receipt of a total subscription price of nine thousand five hundred USD and forty cents (\$9,500.40) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xviii) On 14 March 2011, one thousand two hundred and fifty (1,250) shares to Ajay Parasrampurua upon receipt of a total subscription price of four thousand three hundred and fifty USD (USD 4,350) (being \$3.48 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xix) On 14 March 2011, one thousand two hundred and fifty (1,250) shares to Kayla Lee upon receipt of a total subscription price of eight hundred and twelve USD (\$812.5) (being \$0.65 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xx) On 17 March 2011, six thousand two hundred and fifty (6,250) shares to Anthony Fiorica upon receipt of a total subscription price of four thousand and sixty two USD and fifty cents (\$4,062.50) (being \$0.65 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxi) On 17 March 2011, three thousand two hundred and twenty three (3,223) shares to Neill Reilly upon receipt of a total subscription price of eleven thousand six hundred and two USD eighty cents (\$11,602.80) (being \$3.60 per share).

An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

Evidence of (i) payment to the Company of such contributions in cash of a total amount of four hundred forty nine thousand one hundred and twenty USD and forty four cents (\$449,120.44), and (ii) available share premium of four thousand five hundred USD (\$4,500) in the interim financial statements of the Company as of 30 November 2010 were shown to the notary.

(VIII) In addition, pursuant to the authority referred to above and one of the Decisions (7 March 2011):

(i) the Board confirmed that a Trigger Event as defined in the Articles had occurred and the special reserve of USD 1,464,339;

(ii) the resolved to (i) increase the issue share capital of the Company by an amount of USD 1,464,339 (in addition to the above mentioned issues share capital) by way of incorporation of the special reserve into the issued share capital of the Company and (ii) issue the Exchange Shares (being 12,202,825 shares of the Company) to the TA Holders as set forth in the Decision of the delegates of 7th March 2011;

(iii) the Board acknowledged and resolved to the extent required the automatic cancellation of the B Beneficiary Certificates so exchanged.

Evidence of the existence of the special reserve of one million four hundred sixty four thousand three hundred thirty nine USD (\$1,464,339) in the (non approved) financial statements as of 31 December 2010 of the Company was shown to the notary.

(IX) Further to the above, the issued share capital of the company has been increased from its current amount of ten million nine hundred ninety six thousand five hundred and seventy eight USD and forty eight cents (\$10,996,578.48) to twelve million four hundred eighty nine thousand three hundred thirty three USD and ninety six cents (\$12,489,333.96) by the issue of twelve million four hundred thirty nine thousand six hundred and twenty nine (12,439,629) new shares. An amount of one million four hundred ninety two thousand seven hundred fifty five USD and forty eight cents (\$1,492,755.48) has been allocated to the share capital account and an amount of four hundred twenty five thousand two hundred and three USD and ninety six cents (\$425,203.96) has been allocated to the share premium account of the Company.

(X) As a result of the preceding increase of the share capital, it was resolved and decided to consequentially amend the Articles by:

- amending article 5 for the new issued share capital and number of Shares so as to read as follows:

"Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued capital of the Company is set at twelve million four hundred eighty nine thousand three hundred and thirty three US Dollars and ninety six cents (\$12,489,333.96) represented by one hundred and four million seventy seven thousand seven hundred and eighty three (104,077,783) Shares with a nominal value of zero point twelve USD (\$0.12) each, all of said Shares being fully paid.

5.2 The authorised capital (including the issued share capital) of the Company is set at twenty four million USD (\$24,000,000) represented by two hundred million (200,000,000) Shares. The authorised and un-issued share capital shall and the authorisation to issue Shares thereunder is valid for a period starting on the date of the extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company providing for the authorised share capital and such authorisation and ending five (5) years after the date of publication of the minutes of such extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company in the Mémorial (unless amended, extended or renewed by the General Meeting of Shareholders). Any pre-emptive subscription rights for issues of Shares against cash as provided under Luxembourg Company Law have been waived and the Board has been authorised to proceed to issue Shares within the authorised share capital against contributions in cash, in kind or by way of incorporation of available premium or reserves or otherwise pursuant to the terms and conditions determined by the Board of Directors or its delegate(s) while waiving, suppressing or limiting any pre-emptive subscription rights as provided for under the Company Law in the case of issues of shares within the authorised share capital, for a period starting on the day of the extraordinary general meeting of shareholders recording such authorisation and ending on the fifth anniversary of the day of publication of the deed recording the minutes of said general meeting in the Mémorial.

5.3 Notwithstanding the amount of the authorized share capital and the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any pre-emptive subscription rights provided for by the Company Law under article 0 above, the Board may not, unless it receives a further authorization by an ordinary General Meeting of Shareholders passed at the simple majority of the votes casts, issue Shares in an amount representing more than to one-third (1/3) of the issued Share capital under the authorized Share capital over a period ending on the fifth anniversary of the authorization.

5.4 Notwithstanding the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any pre-emptive subscription rights by the Company Law under article 0 above, existing Shareholders have a preferential subscription right for any issues of Shares against cash by the Board under the authorised share capital except for:

5.4.1. the issue of 20,745,204 shares (and options, rights convertible into shares, or similar instruments convertible or exchangeable into shares) issued pursuant to or in relation with the share option plans and employee equity incentive plans in existence on the date of the general meeting (such maximum number of shares to be automatically adapted in

case the number of shares to which the options or other instruments give right to subscribe to, changes pursuant to the provisions of such plans);

5.4.1 The issue of a number of shares equal to 5% of the issued share capital shares within a one year period provided that no more than a number of shares equal to 7.5% of the issued share capital may be issued hereunder on a three year rolling period;

5.4.2 Any issue of rights, open offer or other offer (and issue of shares thereupon) where the board may at its discretion exclude preferential subscription rights of the existing shareholders in order to deal with fractional entitlements, legal or regulatory problems or difficulties or the requirements of any regulatory body or stock exchange or in relation to any practical problems or difficulties in any overseas territory; and

5.5 Any issue of shares within the authorized share capital must be recorded by notarial deed and this Article 5 must be amended accordingly.

5.6 The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

5.7 The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Shares and may hold Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.8 The Company shall not issue fractional Shares. The Board of Directors shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of script in lieu of any fraction of a share.

5.9 The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Association or by law. In addition to the issued capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

- and by deletion of any reference to Beneficiary Certificates (and related provisions including definitions) in the Articles including without limitation articles 8 and 9.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 2,800.-.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte que précède:

L'an deux mille onze, le vingtième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Me Pit Reckinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en tant que mandataire spécial du conseil d'administration (le «Conseil») de GlobeOp Financial Services S.A. (la «Société»), avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.304, en vertu (i) d'une décision du Conseil du 12 juin 2007 (enregistrée avec l'acte d'augmentation de capital de la Société du 5 décembre 2007), et (ii) des décisions des délégués du Conseil datées respectivement du 1^{er} janvier 2011, 4 janvier 2011, 7 mars 2011, 8 mars 2011, 10 mars 2011, 11 mars 2011, 14 mars 2011 et 17 mars 2011 (ensemble, les «Décisions» et chacune, une «Décision») (une copie de chaque Décision restera, après avoir été paraphée ne varietur, annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui).

La Société a été constituée suivant acte reçu par Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 22 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 374 du 24 mai 2000.

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 17 décembre 2010 suivant acte reçu par Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial.

Laquelle partie comparante, agissant ès-qualité, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

En vertu des décisions prises, des pouvoirs délégués par le Conseil et des décisions des délégués telles qu'indiquées dans les Décisions, il a été observé que:

Les termes en majuscules utilisés dans le présent constat auront la signification qui leur est attribuée dans les Statuts.

(I) L'article 5 des Statuts prévoit ce qui suit:

«[...]

5.2. Le capital autorisé (y compris le capital social émis) de la Société est fixé à vingt-quatre millions de Dollars US (24.000.000\$), représenté par deux cent millions (200.000.000) d'Actions. Le capital social autorisé, mais non émis, et l'autorisation d'émettre des Actions en vertu de celle-ci resteront valables pour une période commençant à la date de l'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société ayant pour objet le capital social autorisé et ladite autorisation et se terminant cinq (5) ans après la date de publication du procès-verbal verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société au Mémorial de l'acte contenant le procès-(sauf modification, extension ou renouvellement par l'Assemblée Générale des Actionnaires). Il a été renoncé à tout droit de souscription préférentiel quant à l'émission d'Actions contre espèces tel que prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, et le Conseil a été autorisé de procéder à l'émission d'Actions, dans les limites du capital autorisé, moyennant des apports en numéraire, en nature ou par voie d'incorporation de primes ou réserves disponibles ou autrement, conformément aux conditions déterminées par le Conseil d'Administration ou son(ses) délégué(s) tout en renonçant, supprimant ou limitant tout droit de souscription préférentiel tel que prévu par le Droit des Sociétés en cas d'émissions d'actions, dans les limites du capital social autorisé, pour une période commençant le jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prenant acte de cette autorisation et se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de publication de l'acte contenant le procès-verbal de ladite assemblée dans le Mémorial.

5.3. Nonobstant le montant du capital autorisé et l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, du Conseil d'Administration de supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés, le Conseil ne peut pas, à moins qu'il ne reçoive une autorisation d'une Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires adoptée à la majorité simple des votes exprimés, émettre des actions pour un montant représentant plus d'un tiers (1/3) du capital social émis sous le capital autorisé pour une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de l'autorisation (ne prenant toutefois pas en compte les émissions d'actions prévues au point 5.4.4 ci-dessous, qui ne tombent pas dans le cadre de cette restriction).

5.4. Nonobstant l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, du Conseil d'Administration de supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés, les Actionnaires existants disposent d'un droit de souscription préférentiel concernant toute émission d'Actions contre espèces par le Conseil sous le capital autorisé, à l'exception de:

5.4.1 l'émission de 19.515.621 actions (et options, droits convertibles en actions, ou instruments similaires convertibles ou échangeables en actions) émises conformément à ou en relation avec des plans d'options de souscription d'actions et des plans d'encouragement des employés dans le capital social existants à la date de l'assemblée générale (ce nombre maximum d'actions devant être automatiquement adapté dans le cas où le nombre d'actions à la souscription desquelles les options ou autres instruments donnent droit, change selon les dispositions dedit plans);

5.4.2 l'émission d'un nombre d'actions égal à 5% du capital social émis pendant une période d'un an à condition que pas plus d'un nombre égal à 7,5% du capital social émis ne puisse y être émis pendant une période prolongée de trois ans;

5.4.2 toute émission de droits, offre ouverte ou autre offre (et émission d'actions à ces occasions) où le conseil peut exclure à sa discrétion les droits de souscription préférentiel des actionnaires existants afin de régler des droits aux fractions, des problèmes ou difficultés réglementaires ou juridiques ou des exigences de toute entité de réglementation ou la bourse ou en relation avec des problèmes ou difficultés d'ordre technique dans des territoires d'outre-mer;

5.4.3 toute émission d'Actions en relation avec les Parts Bénéficiaires par voie d'incorporation de la Réserve Spéciale (ou autrement si cela est nécessaire afin de satisfaire à l'obligation de la Société de délivrer des Actions en relation avec l'échange des Parts Bénéficiaires).

5.5. Toute émission d'actions dans les limites du capital autorisé doit être constatée par acte notarié et le présent article 5 doit être modifié en conséquence.

5.6. En cas d'émission d'Actions tout en prévoyant des droits préférentiel ou d'autres droits de souscription des Actionnaires existants, les détenteurs de Parts Bénéficiaires ont le droit de souscrire à, et la Société devrait émettre, des nouvelles Parts Bénéficiaires de telle classe que la Société détermine en proportions égales (et pour le même prix d'émission).

[...]»

(II) L'article 9 des Statuts prévoit, entre autres, qu'au moment de la survenance d'un Evénement Déclencheur, les Parts Bénéficiaires sont automatiquement échangées contre un nombre égal d'actions de la Société.

(III) Un Evénement Déclencheur (étant celui du 30 juin 2008) et l'avis écrit préalable daté du 7 mars 2011 des Détenteurs TA concernés est survenu et la Société était tenue d'échanger les douze millions deux cent deux mille huit cent vingt-cinq (12.202.825) Parts Bénéficiaires B concernées contre un nombre égal d'Actions (à savoir 12.202.825, les «Actions Echangées») de la Société conformément aux dispositions, entre autres, des Statuts.

(IV) Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 6 juin 2007, dont le procès-verbal a été enregistré par acte de Me Hellinckx, publié au Mémorial numéro 2148 du 29 septembre 2007, à

prendre les mesures et actions appropriées pour effectuer l'échange des Parts Bénéficiaires contre des Actions de la Société au moment d'un Evénement Déclencheur, y compris le transfert des actions en trésorerie, l'émission d'actions et la modification des statuts à la suite de l'Echange et de l'émission d'actions ainsi que leur enregistrement par-devant notaire.

(V) La Société avait créé au moment de l'émission des Parts Bénéficiaires B une réserve spéciale d'un montant de 1.464.339\$ pour les besoins de l'émission des Actions Echangées par voie d'incorporation de cette réserve spéciale au capital social de la Société.

(VI) La Société a un capital social autorisé de vingt-quatre millions de Dollars US (24.000.000\$). En vertu des Statuts, le Conseil a été autorisé à émettre des actions dans les limites du capital social autorisé de la Société, notamment (i) en vertu de l'exercice de stock options ou en relation avec des plans d'intéressement en actions de la Société et (ii) par la conversion des Parts Bénéficiaires.

(VII) En vertu des pouvoirs mentionnés ci-avant et des Décisions, la Société a augmenté le capital social émis et a émis des actions comme suit:

(A) Émission d'actions pour le plan d'intéressement en actions par voie d'incorporation de réserves disponibles:

(i) le 1^{er} janvier 2011, trente-sept mille cinq cents (37.500) Actions aux participants au plan applicable tel qu'indiqué ci-dessous par voie d'incorporation d'un montant égal à la valeur nominale desdites actions (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) et un montant total de quatre mille cinq centimes Dollars US (4.500\$) de la prime d'émission disponible de la Société au compte du capital social émis de la manière suivante:

Noms des participants	Nombre d'actions
Richard Atkinson	6.250
Andrew Bridger	6.250
Kenneth Fullerton	6.250
Eammon Greaves	6.250
Greg Hughes	6.250
Peggy Seebach	6.250
Total d'actions émises	37.500

(B) Exercice des stock options - apports en numéraire

(ii) le 4 janvier 2011, sept mille huit cent quatorze (7.814) actions à Megan Corcoran à la suite de la réception du prix de souscription total de vingt-sept mille sept cent cinquante-cinq Dollars US et vingt-huit centimes (27.755,28\$) (correspondant à 3,48\$ par action pour 3.126 actions et 3,6\$ par action pour 4.688 actions). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(iii) le 7 mars 2011, six cent vingt-cinq (625) actions à Daniel Paulin à la suite de la réception du prix de souscription total de quatre cent six Dollars US et vingt-cinq centimes (406,25\$) (correspondant à 0,65\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(iv) le 7 mars 2011, quatre mille trois cent soixante-seize (4.376) actions à Lucas Kowal à la suite de la réception du prix de souscription total de six mille sept cent quatre-vingt-un Dollars US et vingt-cinq centimes (6.781,25\$) (correspondant à 0,65\$ par action pour 3.126 actions et 3,80\$ par action pour 1.250 actions). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(v) le 8 mars 2011, cinq mille six cent vingt-six (5.626) actions à Prarthana Gowda à la suite de la réception du prix de souscription total de onze mille trente et un Dollars US et quatre-vingt-dix centimes (11.031,90\$) (correspondant à 0,65\$ par action pour 3.126 actions et 3,60\$ par action pour 2.500 actions). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(vi) le 8 mars 2011, mille cinq cent soixante-trois (1.563) actions à Nicholas Marinos à la suite de la réception du prix de souscription total de mille quinze Dollars US et quatre-vingt-quinze centimes (1.015,95\$) (correspondant à 0,65\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(vii) le 10 mars 2011, six cent vingt-cinq (625) actions à Igor Dekhtyar à la suite de la réception du prix de souscription total de deux mille soixante-quinze Dollars US (2.075\$) (correspondant à 3,32\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(viii) le 10 mars 2011, mille sept cent soixante-trois (1.763) actions à Darren Hodder à la suite de la réception du prix de souscription total de mille quatre cent quatre-vingt-quinze Dollars US et quatre-vingt quinze centimes (1.495,95\$) (correspondant à 0,65\$ pour 1.563 actions et 2,40\$ pour 200 actions). Un montant équivalent à la valeur nominale des

actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(ix) le 10 mars 2011, six mille deux cent cinquante (6.250) actions à Kenneth G. Glynn à la suite de la réception du prix de souscription total de vingt et un mille sept cent cinquante Dollars US (21.750\$) (correspondant à 3,48\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(x) le 10 mars 2011, cinq mille (5.000) actions à James Casey à la suite de la réception du prix de souscription total de dix-huit mille Dollars US (18.000\$) (correspondant à 3,60\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xi) le 10 mars 2011, trois mille (3.000) actions à James Casey à la suite de la réception du prix de souscription total de dix mille huit cents Dollars US (10.800\$) (correspondant à 3,60\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xii) le 10 mars 2011, trois mille cent vingt-six (3.126) actions à Lewis Shaffer à la suite de la réception du prix de souscription total de deux mille trente et un Dollars US et quatre-vingt-dix centimes (2.031,90\$) (correspondant à 0,65 \$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xiii) le 10 mars 2011, trente-sept mille trois cent soixante et un (37.361) actions à Neil Reilly à la suite de la réception du prix de souscription total de cent trente-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars US et soixante centimes (134.499,60\$) (correspondant à 3,60\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xiv) le 10 mars 2011, mille cinq cent soixante-trois (1.563) actions à Carl Tichler à la suite de la réception du prix de souscription total de cinq mille cent quatre-vingt-neuf Dollars US et seize centimes (5.189,16\$) (correspondant à 3,32\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xv) le 10 mars 2011, six mille (6.000) actions à Archibald MacPherson à la suite de la réception du prix de souscription total de neuf mille neuf cent soixante Dollars US (9.960\$) (correspondant à 1,66\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xvi) le 10 mars 2011, cent mille (100.000) actions à Alison Gregory à la suite de la réception du prix de souscription total de cent soixante-six mille Dollars US (166.000\$) (correspondant à 1,66\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xvii) le 10 mars 2011, deux mille six cent trente-neuf (2.639) actions à Neill Reilly à la suite de la réception du prix de souscription total de neuf mille cinq cents Dollars US et quarante centimes (9.500,40\$) (correspondant à 3,60\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12 \$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xviii) le 14 mars 2011, mille deux cent cinquante (1.250) actions à Ajay Parasrampuria à la suite de la réception du prix de souscription total de quatre mille trois cent cinquante Dollars US (4.350\$) (correspondant à 3,48\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xix) le 14 mars 2011, mille deux cent cinquante (1.250) actions à Kayla Lee à la suite de la réception du prix de souscription total de huit cent douze Dollars US et cinquante centimes (812,50\$) (correspondant à 0,65\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xx) le 17 mars 2011, six mille deux cent cinquante (6.250) actions à Anthony Fiorica à la suite de la réception du prix de souscription total de quatre mille soixante-deux Dollars US et cinquante centimes (4.062,50\$) (correspondant à 0,65 \$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission;

(xxi) le 17 mars 2011, trois mille deux cent vingt-trois (3.223) actions à Neill Reilly à la suite de la réception du prix de souscription total de onze mille six cent deux Dollars US et quatre-vingts centimes (11.602,80\$) (correspondant à 3,60\$ par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (étant de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) par action) a été alloué au capital social émis et le solde au compte prime d'émission.

Preuve (i) du paiement à la Société de ces apports en numéraire d'un montant total de quatre cent quarante-neuf mille cent vingt Dollars US et quarante-quatre centimes (\$449.120,44) et (ii) de la prime d'émission disponible de quatre mille cinq cents Dollars US (4.500\$) dans les comptes intermédiaires de la Société en date du 30 novembre 2010 a été montrée au notaire soussigné.

(VIII) En outre, en vertu des pouvoirs mentionnés ci-avant et d'une des Décisions (7 mars 2011):

(i) le Conseil a confirmé qu'un Evénement Déclencheur tel que défini dans les Statuts est survenu et la réserve spéciale de \$1.464.339\$;

(ii) le Conseil a décidé (i) d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de \$1.464.339\$ (en plus du capital social émis mentionné ci-dessus) par voie d'incorporation de la réserve spéciale au capital social émis de la Société et (ii) d'émettre les Actions Echangées (représentant 12.202.825 actions de la Société) aux Détenteurs TA tel que prévu dans la Décision des délégués du 7 mars 2011;

(iii) le Conseil a constaté et a décidé, dans la mesure requise, l'annulation automatique des Parts Bénéficiaires B ainsi échangées.

Preuve de l'existence de la réserve spéciale d'un million quatre cent soixante-quatre mille trois cent trente-neuf Dollars US (1.464.339\$) dans les comptes (non approuvés) de la Société en date du 31 décembre 2010 a été montrée au notaire.

(IX) En plus de ce qui précède, le capital social émis de la Société a été augmenté afin de le porter de son montant actuel de dix millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cinq cent soixante-dix-huit Dollars US et quarante-huit centimes (10.996.578,48\$) à douze millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille trois cent trente-trois Dollars US et quatre-vingt-seize centimes (12.489.333,96\$) par l'émission de douze millions quatre cent trente-neuf mille six cent vingt-neuf (12.439.629) nouvelles actions. Un montant d'un million quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent cinquante-cinq Dollars US et quarante-huit centimes (1.492.755,48\$) a été alloué au compte du capital social et un montant de quatre cent vingt-cinq mille deux cent trois Dollars US et quatre-vingt-seize centimes (425.203,96\$) a été alloué au compte prime d'émission de la Société.

(X) En conséquence de l'augmentation du capital social qui précède, il a été décidé de modifier en conséquence les Statuts de la Société en:

- modifiant l'article 5 pour prévoir le nouveau capital social émis et le nouveau nombre d'Actions pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital émis de la Société est fixé à douze millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille trois cent trente-trois Dollars US et quatre-vingt-seize centimes (12.489.333,96\$) divisé en cent quatre millions soixante-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-trois (104.077.783) Actions d'une valeur nominale de zéro virgule douze Dollars US (0,12\$) chacune, toutes ces Actions étant entièrement libérées.

5.2 Le capital autorisé (y compris le capital social émis) de la Société est fixé à vingt-quatre millions Dollars US (24.000.000\$), représenté par deux cent millions (200.000.000) d'Actions. Le capital social autorisé, mais non émis, et l'autorisation d'émettre des Actions resteront valables pour une période commençant à la date de l'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société prévoyant le capital social autorisé et ladite autorisation et se terminant cinq (5) ans après la date de publication au Mémorial de l'acte contenant le procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société (sauf modification, extension ou renouvellement par l'Assemblée Générale des Actionnaires). Il a été renoncé à tout droit de souscription préférentiel quant à l'émission d'Actions contre espèces tel que prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, et le Conseil a été autorisé à procéder à l'émission d'Actions dans les limites du capital autorisé moyennant des apports en numéraire, en nature ou par voie d'incorporation de primes ou réserves disponibles ou autrement, conformément aux conditions déterminées par le Conseil d'Administration ou son(s) délégué(s) tout en renonçant, supprimant ou limitant tout droit de souscription préférentiel tel que prévu par le Droit des Sociétés en cas d'émissions d'actions dans les limites du capital social autorisé, pour une période commençant le jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prenant acte de cette autorisation et se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de publication de l'acte contenant le procès-verbal de cette assemblée dans le Mémorial.

5.3 Nonobstant le montant du capital autorisé et l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, du Conseil d'Administration de supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés, le Conseil ne peut pas, à moins qu'il ne reçoive une autre autorisation d'une Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires adoptée à la majorité simple des votes exprimés, émettre des Actions pour un montant représentant plus d'un tiers (1/3) du capital social émis sous le capital autorisé pour une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de l'autorisation.

5.4 Nonobstant l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, du Conseil d'Administration de supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés, les Actionnaires existants disposent d'un droit de souscription préférentiel concernant toute émission d'Actions contre espèces par le Conseil sous le capital autorisé, à l'exception de:

5.4.1 l'émission de 20.745.204 actions (et options, droits convertibles en actions, ou instruments similaires convertibles ou échangeables en actions) émises conformément à ou en relation avec des plans d'options de souscription d'actions et des plans d'encouragement des employés dans le capital social existants à la date de l'assemblée générale (ce nombre maximum d'actions devant être automatiquement adapté dans le cas où le nombre d'actions à la souscription desquelles les options ou autres instruments donnent droit, change selon les dispositions desdits plans);

5.4.2 l'émission d'un nombre d'actions égal à 5% du capital social émis pendant une période d'un an à condition que pas plus d'un nombre égal à 7,5% du capital social émis ne puisse y être émis pendant une période prolongée de trois ans;

5.4.3 toute émission de droits, offre ouverte ou autre offre (et émission d'actions à ces occasions) où le conseil peut exclure à sa discrétion les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants afin de régler des droits aux fractions, des problèmes ou difficultés réglementaires ou juridiques ou des exigences de toute entité de réglementation ou la bourse ou en relation avec des problèmes ou difficultés d'ordre technique dans des territoires d'outre-mer; et

5.5 Toute émission d'actions dans les limites du capital autorisé doit être constatée par acte notarié et le présent article 5 doit être modifié en conséquence.

5.6 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité fixées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour modifier les présents Statuts.

5.7 La Société ou ses filiales peuvent procéder à l'achat ou au rachat de ses propres Actions et peut détenir des Actions en trésorerie, chaque fois dans les limites prévues par la loi.

5.8 La Société ne peut émettre des fractions d'Actions. Le Conseil d'Administration sera autorisé à procéder, à sa discrétion, au paiement en numéraire ou à l'émission des certificats en remplacement de toute fraction d'action.

5.9 Les droits et obligations attachés aux Actions seront identiques, sauf disposition contraire dans les Statuts ou la loi. En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être créé dans lequel pourra être transférée toute prime payée sur une action en plus de sa valeur nominale. Le montant du compte prime d'émission peut être utilisé pour procéder au paiement de toute Action que la Société peut racheter à ses Actionnaires, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires sous la forme d'un dividende ou pour allouer des fonds à la réserve légale.»

- et en supprimant toutes les références aux Parts Bénéficiaires (et dispositions et définitions y relatives) dans les Statuts, y compris, sans limitation, les articles 8 et 9.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mises à sa charge, en raison du présent acte, sont évalués à EUR 2.800,-.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec nous, notaire, qui connaissons et comprenons la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: P. RECKINGER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 avril 2011. Relation: LAC/2011/18944. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 juin 2011.

Référence de publication: 2011093615/573.

(110106350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Accenture International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.145.369.575,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.873.

Avec effet au 25 février 2011, Monsieur Richard Buchband a démissionné de son poste de gérant de la Société.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Accenture International

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011103300/13.

(110117871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Albemarle Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.790.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103305/10.

(110117947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Almira Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.785.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011103307/14.

(110118096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.852.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103339/9.

(110117837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Analytical Bioventures S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 89.265.

Extrait de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 10 mai 2011

L'Assemblée renouvelé les mandats des membres du Conseil de Surveillance de:

- Monsieur Gregory CENTURIONE, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Monsieur Yves-Loic MARTIN, demeurant professionnellement au 455, Chaussée de Malines, B-1950 Kraainem;

- Madame Valérie Anne Marie HANOTE-MARTIN, demeurant professionnellement au 455, Chaussée de Malines, B-1950 Kraainem.

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011103340/19.

(110117832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

ANTICIP CONSULT Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8821 Koetschette, 10, Z.I. Riesenhaff.
R.C.S. Luxembourg B 115.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103341/10.

(110118172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Arpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 65.268.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée des associés tenue au siège social de la société le 26 août 2010 à 10 heures

L'Assemblée accepte la démission de Mr. Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat de Gérant.

L'assemblée nomme Madame Carine Agostini, née le 27.04.1977 à Villerupt (France), avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg en tant que nouveau Gérant, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2011103342/16.

(110118261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Artipose Carrelages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 346, rue de Cessange.
R.C.S. Luxembourg B 122.009.

L'an deux mille onze, le douzième jour de juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

1.- Monsieur Alexandre ASOLA, carreleur, né à Metz, (France), le 13 juillet 1979, demeurant à L-1617 Luxembourg, 85, rue de Gasperich.

2.- Monsieur Flavio ASOLA, carreleur, né à Arzingnano, (Italie), le 13 novembre 1949, demeurant à L-1321 Luxembourg, 346, rue de Cessange

3.- M2S investissements S.à r.l., avec siège social à L-4959 Bascharage, 24, op Zaemer, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 153080, ici représentée par son gérant unique Monsieur Antonio dit Anthony SGRO, gérant de sociétés, demeurant à F-57140 Woippy, 2, rue des Fraisiers (France).

Les comparants, es qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- que les comparants sub 1 à 3 déclarent être devenus les seuls associés de la société à responsabilité limitée ARTIPOSE CARRELAGES S. à r.l. constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 346, rue de Cessange, L- 1321 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122009 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 10 novembre 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro du 13 janvier 2007 numéro 14,

suite à un acte de cession intervenu sous seing privé comme suit:

- en date du 29 juin 2011, Monsieur Alexandre ASOLA, précité a cédé à M2S investissements S.à r.l., prénommée, quarante-cinq (45) parts sociales lui appartenant au prix convenu entre parties, hors la comptabilité du notaire

Copie du procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la Société tenue le 29 juin 2011 resta annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- que le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS EUR 12.500,-), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.

Ensuite, les trois comparants, représentant l'intégralité du capital, ont requis à l'unanimité le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés déclarent que la répartition des parts sociales sera désormais la suivante:

- M2S investissements S.à r.l., précitée,	45 parts sociales
- Monsieur Alexandre ASOLA, précité,	45 parts sociales
- Monsieur Flavio ASOLA, précité,	10 parts sociales
TOTAL:	100 parts sociales

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui sera dorénavant libellé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

Deuxième résolution

Les associés désignent Monsieur Alexandre ASOLA, précité gérant de la Société au poste de gérant technique pour une durée indéterminée.

Les associés confirment la nomination en date du 26 juin 2011 de Monsieur Anthony SGRO, gérant de sociétés, demeurant à F-57140 Woippy, 2, rue des Fraisières (France) en qualité de gérant administratif pour une durée indéterminée.

Troisième résolution

Les associés décident que la Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Intervention

Ensuite, Monsieur Anthony SGRO, précité, agissant en sa qualité de gérant administratif et Monsieur Alexandre ASOLA, agissant en qualité de gérant technique de la Société sont intervenus et ont déclaré ratifier la susdite cession de parts sociales au nom de la Société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux personnes comparantes, connues du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et résidence, ces personnes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Alexandre Asola, Antonio Sgro, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 13 juillet 2011. LAC/2011/31861. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - Délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103343/64.

(110118630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Arts et Nature S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3348 Leudelange, 3, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 54.496.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire WBM

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2011103344/13.

(110117830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Aubay, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch.
R.C.S. Luxembourg B 52.528.

—
Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 19 mai 2011

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Christophe ANDRIEUX, demeurant au 17, rue Mahias, F-92100 Boulogne Billancourt;
- Monsieur Joël SANZOT, demeurant professionnellement au 38, rue Pafebruch, L-8308 Capellen;
- Monsieur Luc BERNARD, demeurant professionnellement au 38, rue Pafebruch, L-8308 Capellen;
- Monsieur Michel SOETENS, demeurant professionnellement au 38, rue Pafebruch, L-8308 Capellen;
- Monsieur Philippe RABASSE, demeurant au 10, rue de l'ancienne Mairie, F-92100 Boulogne Billancourt.

Les mandats d'administrateurs ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO (anciennement MAZARS)

Référence de publication: 2011103349/18.

(110118089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Autocontrol S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 50.773.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103350/10.

(110118251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Aver Associates Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 73.420.

—
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011103352/11.

(110117738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

AZ Chem Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.464.950,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 124.420.

—
EXTRAIT

En date du 18 juillet 2011 l'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Cornelis Verhaar en tant que gérant de la société est acceptée avec effet au 18 juillet 2011;
- Agedeus Steenkamer, né le 19 mai 1960 à Barneveld (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à Camerastraat 9, NL-1322 BB Almere, est nommé nouveau gérant de la société avec effet au 18 juillet 2011 et ce pour une durée illimitée;
- Le siège social de la société est transféré au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103354/16.

(110117950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

AVPN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 10, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 128.780.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011103353/9.

(110117914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

B 30 GR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 124.767.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011103355/9.

(110117977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

B.R.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 30.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011103356/11.

(110118358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

B.T.I. Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 63.247.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011103357/11.

(110117737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Barclays Capital Equity Luxembourg SICAV SIF S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Capital social: GBP 10.000.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 148.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Steven Brown

Gérant

Référence de publication: 2011103358/16.

(110117846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Barclays Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 125.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Steven Brown

Gérant

Référence de publication: 2011103359/15.

(110117847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Baulinvest Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 136.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Baulinvest Global S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2011103360/11.

(110118482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Berkeley CEBIG Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103361/9.

(110117903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Big Eagle (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CAD 16.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.799.

Par résolutions circulaires du conseil de gérance signées en date du 27 mai 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 44, Avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 7 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103363/13.

(110117998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Brookfield Renewable Power Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 431.109.090,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 145.679.

Par résolutions signées en date du 11 juillet 2011, l'associé unique a pris la décision d'accepter la démission de Donald Tremblay, avec adresse au 480, Boul de la Cité, J8T 8R3 Gatineau, Québec, Canada, de son mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103367/13.

(110117986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Vector Rae Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 520.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.778.

In the year two thousand and eleven, on the sixteenth day of June.

Before of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Vector Capital III International, L.P., a company organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, and registered in the Cayman Islands under the number KY-43357, here represented by its General Partner, Vector Capital Partners III, L.P., a limited partnership organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands under the number KY-52786, here represented by its General Partner, Vector Capital, L.L.C., a company having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, registered in Delaware, USA under the number 4754693, (the "Contributor 1");

Vector Entrepreneur Fund III, L.P., a company organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, and registered in Delaware, USA under the number 4169810, here represented by its General Partner, Vector Capital Partners III, L.P., a limited partnership organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands under the number KY-52786, here represented by its «General Partner», Vector Capital, L.L.C., a company having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, registered in Delaware, USA under the number 4754693 (the "Contributor 2"); and

Vector Capital IV International, L.P., a company organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, and registered in The Cayman Islands under the number KY-51968, here represented by its «General Partner», Vector Capital Partners IV, L.P., a limited partnership organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands under the number KY-52787, here represented by its General Partner, Vector Capital, L.L.C., a company having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, registered in Delaware, USA under the number 4754693 (the "Contributor 3", together with Contributor 1 and Contributor 2, the "Contributors");

hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

Such proxies having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing parties are the shareholders of Vector Rae Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated by a deed enacted by Me Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, on June 15, 2011, and not yet published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (the "Company").

II.- That the 20,000 (twenty thousand) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 500,000 (five hundred thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) to USD 520,000 (five hundred twenty thousand United States Dollars) by the issue of 500,000 (five hundred thousand) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, the whole to be fully paid up through contributions in kind;

3. Subscription and payment by the Contributors of the new shares by way of contributions in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Subsequent amendment of article 6, paragraph 1 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is unanimously resolved that the shareholders waive their right to prior notice of the current meeting; the shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to carefully examine each document.

Second resolution:

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 500,000 (five hundred thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) to USD 520,000 (five hundred twenty thousand United States Dollars), by the issuance of 500,000 (five hundred thousand) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the "New Shares").

The whole is to be fully paid up through contributions in kind by the Contributors (the "Contributions"), consisting of (i) a receivable held by the Contributor 1 against the Company in an aggregate amount of USD 201,916 (two hundred one thousand nine hundred sixteen United States Dollars) (the "Contributed Asset 1"), (ii) a receivable held by the Contributor 2 against the Company in an aggregate amount of USD 6,000 (six thousand United States Dollars) (the "Contributed Asset 2") and (iii) a receivable held by the Contributor 3 against the Company in an aggregate amount of 292,084 (two hundred ninety two thousand eighty four United States Dollars) (the "Contributed Asset 3").

It is noted that the rights and obligations as arising under these receivables shall be extinguished and cancelled upon the Contributions.

Third resolution:

It is unanimously resolved to accept the subscription and the payment by the Contributors of the New Shares through the contributions in kind as described below.

Intervention - Subscription - Payment

(a) Thereupon intervenes the Contributor 1, represented as stated here above, who declares to subscribe 201,916 (two hundred one thousand nine hundred sixteen) of the New Shares, which have been fully paid up by the Contributor 1 through the contribution in kind consisting of the Contributed Asset 1.

(b) Thereupon intervenes the Contributor 2, represented as stated here above, who declares to subscribe 6,000 (six thousand) of the New Shares, which have been fully paid up by the Contributor 2 through the contribution in kind consisting of the Contributed Asset 2.

(c) Thereupon intervenes the Contributor 3, represented as stated here above, who declares to subscribe 292,084 (two hundred ninety two thousand eighty four) of the New Shares, which have been fully paid up by the Contributor 3 through the contribution in kind consisting of the Contributed Asset 3.

Description of the Contributions

The Contributions made by the Contributors in exchange for the issuance of the New Shares, consist of the Contributed Asset 1, the Contributed Asset 2 and the Contributed Asset 3.

Valuation

The net value of the Contributions amounts to USD 500,000 (five hundred thousand United States Dollars).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated June 16, 2011, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the Contributions' existence

A proof of the Contributions has been given to Company.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

a) VECTOR CAPITAL IV INTERNATIONAL, L.P., organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in The Cayman Islands under the number KY-51968, here represented by its «General Partner», Vector Capital Partners IV, L.P., a limited partnership organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands under the number KY-52787, here represented by its General Partner, Vector Capital, L.L.C., a company having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, registered in Delaware, USA under the number 4754693;

b) Mr. Pierre CLAUDEL, company director, born in Schiltigheim (France), on May 23, 1978, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

c) Mr. David CATALA, company director, born in Gand (Belgium), on January 19, 1979, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

all represented here by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, in accordance with the provisions of the statement of contribution value established on June 16th, 2011.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contributions, expressly agree with the description of these Contributions, with their valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- Vector Capital III International, L.P.: 211,796 (two hundred eleven thousand seven hundred ninety six) shares;
- Vector Entrepreneur Fund III, L.P.: 6,240 (six thousand two hundred forty) shares; and
- Vector Capital IV International, L.P.: 301,964 (three hundred one thousand nine hundred sixty four) shares.

The 520,000 (five hundred twenty thousand) shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contributions having been fully carried out, it is resolved to amend article 6, paragraph 1 of the Company's articles of association so that to read as follows:

“**Art. 6.** The corporate capital is set at five hundred twenty thousand United States Dollars (USD 520,000), represented by five hundred twenty thousand (520,000) shares of one United States Dollar (USD 1.-) each.”

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 2,000.- (two thousand Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to proxyholder of the persons appearing, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le seizième jour de juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

Vector Capital III International, L.P., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée sous le numéro KY-43357, ici représentée par son associé commandité, Vector Capital Partners III, L.P. une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée au registre des Iles Caïman sous le numéro KY-52786, ici représentée par son associé commandité Vector Capital, L.L.C. ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 4754693 (l'«Apporteur 1»);

Vector Entrepreneur Fund III, L.P., une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, et immatriculée sous le numéro 4169810, ici représentée par son associé commandité, Vector Capital Partners III, L.P. une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée au registre des Iles Caïman sous le numéro KY-52786, ici représentée par son associé commandité Vector Capital, L.L.C. ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 4754693 (l'«Apporteur 2»); et

Vector Capital IV International, L.P., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée sous le numéro KY-51968, ici représentée par son associé commandité, Vector Capital Partners IV, L.P. une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée au registre des Iles Caïman sous le numéro KY-52787, ici représentée par son associé commandité Vector Capital, L.L.C. ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 4754693 (l'«Apporteur 3», ensemble avec l'Apporteur 1 et l'Apporteur 2, les «Apporteurs»);

ici représentées par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations ayant été paraphées «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis du notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I.- Les parties comparantes sont les associés de Vector Rae Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée par acte de Me Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg en date du 15 juin 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

II.- Les 20.000 (vingt mille) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour sur lesquels les associés reconnaissent expressément avoir été dûment et préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 500.000 USD (cinq cent mille Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille Dollars américains) à 520.00 USD (cinq cent vingt mille Dollars américains) par l'émission de 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, le tout devant être entièrement libéré par voie d'apports en nature;
3. Souscription et libération par les Apporteurs des nouvelles parts sociales par voie d'apports en nature;
4. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;
5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société; et
6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est unanimement décidé que les associés renoncent à leur droit de convocation préalable à la présente assemblée, reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de l'assemblée a été mise à la disposition des associés dans un laps de temps suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est unanimement décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 500.000 USD (cinq cent mille Dollars américains) afin de porter son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille Dollars américains) à 520.000 USD (cinq cent vingt mille Dollars américains) par l'émission de 500.000 (cinq cent mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»).

Le tout doit être entièrement libéré par voie d'apports en nature par les Apporteurs (les «Apports»), consistant en (i) une créance détenue par l'Apporteur 1 contre la Société pour un montant total de 201.916 USD (deux cent un mille neuf cent seize Dollars américains) («Actif Apporté 1»), (ii) une créance détenue par l'Apporteur 2 contre la Société pour un montant total de 6.000 USD (six mille Dollars américains) («Actif Apporté 2»), et (iii) une créance détenue par l'Apporteur 3 contre la Société pour un montant total de 292.084 USD (deux cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-quatre Dollars américains) («Actif Apporté 3»).

Il est noté que les droits et obligations découlant de ces créances s'éteignent et s'annulent suite aux Apports.

Troisième résolution:

Il est unanimement décidé d'accepter la souscription et la libération par les Apporteurs des Nouvelles Parts Sociales par voie des apports tel que décrits ci-après.

Intervention - Souscription - Paiement

(a) Intervient l'Apporteur 1, représenté comme dit ci-avant, qui déclare souscrire 201.916 (deux cent un mille neuf cent seize) Nouvelles Parts Sociales, lesquelles ont été entièrement libérées par l'Apporteur 1 par voie de l'apport consistant en l'Actif Apporté 1.

(b) Intervient l'Apporteur 2, représenté comme dit ci-avant, qui déclare souscrire 6.000 (six mille) Nouvelles Parts Sociales, lesquelles ont été entièrement libérées par l'Apporteur 2 par voie de l'apport consistant en l'Actif Apporté 2.

(c) Intervient l'Apporteur 3, représenté comme dit ci-avant, qui déclare souscrire 292.084 (deux cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-quatre) Nouvelles Parts Sociales, lesquelles ont été entièrement libérées par l'Apporteur 3 par voie de l'apport consistant en l'Actif Apporté 3.

Description des Apports

Les apports réalisés par les Apporteurs en échange de l'émission des Nouvelles Parts Sociales, consistent en l'Actif Apporté 1, l'Actif Apporté 2 et l'Actif Apporté 3.

Evaluation

La valeur nette des Apports est de 500.000 USD (cinq cent mille Dollars américains).

Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration de valeur de l'apport datée du 16 juin 2011, qui devra rester annexée à cet acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Preuve de l'existence des Apports

Preuve de l'existence des Apports a été donnée à la Société.

Intervention des gérants

Ici interviennent:

a) Vector Capital IV International, L.P., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée sous le numéro KY-51968, ici représentée par son associé commandité, Vector Capital Partners IV, L.P. une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée au registre des Iles Caïman sous le numéro KY-52787, ici représentée par son associé commandité Vector Capital, L.L.C. ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 4754693;

b) M. Pierre CLAUDEL, directeur, né à Schiltigheim (France) le 23 mai 1978, avec adresse professionnelle au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

c) M. David Catala, directeur, né à Gand (Belgique) le 19 janvier 1979, avec adresse professionnelle au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

tous représentés par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, prénommée, en vertu des dispositions de la déclaration de valeur d'apport établie le 16 juin 2011.

Reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagés juridiquement en tant que gérants de la Société en raison des Apports, ils consentent expressément à la description de ces Apports, avec leur évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société se compose tel qu'il suit:

- Vector Capital III International, L.P.: 211.796 (deux cent onze mille sept cent quatre-vingt-seize) parts sociales;
- Vector Entrepreneur Fund III, L.P.: 6.240 (six mille deux cent quarante) parts sociales;
- Vector Capital IV International, L.P.: 301.964 (trois cent un mille neuf cent soixante-quatre) parts sociales.

Les 520.000 (cinq cent vingt mille) parts sociales représentant le capital social total de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des résolutions et déclarations qui précèdent, et les Apports ayant été entièrement apportés, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent vingt mille Dollars américains (520.000 USD), représenté par cinq cent vingt mille (520.000) parts sociales d'une valeur nominale de un Dollar américain (1 USD) chacune.»

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec son augmentation de capital, ont été estimés à deux mille EUR (2.000,- Euros).

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

Dont Acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite au mandataire des comparants, ledit mandataire a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande des comparants, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 juin 2011. Relation: EAC/2011/8188. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011101365/290.

(110115415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Bufab S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.721.

Par résolutions signées en date du 12 juillet 2011, l'associé unique a décidé de nommer Wilhelmina von Alwyn - Steennis, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, au mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103368/13.

(110117993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Finaries, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 39.202.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 15 juillet 2011

L'Assemblée constate et accepte la démission de Madame Pascale TROQUET de ses fonctions d'administrateur.

L'Assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur Madame Sylviane COURTOIS, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, dont il terminera le mandat. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2015.

L'assemblée constate que la dénomination sociale de son commissaire aux comptes MAZARS, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B56248, a été modifiée en FIDUO avec effet au 1^{er} juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2011103492/18.

(110118060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Palm Industries Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 109.693.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 14 juin 2011

Prolongation des mandats des administrateurs actuellement en fonction:

- Monsieur Dominique DELABY,
- Madame Géraldine LOPEZ,
- CA CONSULTING INTERNATIONAL SA

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Prolongation du mandat du commissaire actuellement en fonction

- Vericom Sa

RCS Luxembourg n° B 51.203

siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy

Le mandat de commissaire ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104418/21.

(110119856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Goodman Cobalt Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Henrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 135.988.

—
Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman Cobalt Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011103516/16.

(110118405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Goodman Feldspar Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.615.

—
Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman Feldspar Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011103517/16.

(110118411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.
